

L'Île de la Table Ronde et la Ferme du Loup



Visorando

Une randonnée proposée par les pans

Promenade familiale qui mène jusqu'à la Ferme du Loup en passant par différents points d'observation de la nature environnante : lône, mare, prairie ...



Durée :	1h20	Difficulté :	Facile
Distance :	4.45km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	11m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	11m	Région :	Massif central
Point haut :	168m	Commune :	Solaize (69360)
Point bas :	157m		

Description

Se garer sur le parking de l'île, à droite de la D36 en venant de Vernaison ou à gauche en venant de Sérézin-du-Rhône.

(D/A) Se diriger vers la tour à laquelle est amarrée une vieille embarcation et qui vous accueille au début de la balade. À la fourche juste après, obliquer à gauche en laissant à droite le chemin qui se rapproche de la berge du Rhône. Arriver à un croisement.

(1) Filer tout droit, puis obliquer sur la droite au croisement quelques dizaines de mètres plus loin. Au croisement en T suivant, virer de nouveau à droite et continuer ensuite tout droit (direction Sud-Ouest) jusqu'à un croisement avec 3 poteaux. Aller tout droit pour arriver à un observatoire.

(2) À cet observatoire, vue sur une lône où vivent cygnes, castors (visibles avant le lever du soleil ou tard le soir quand le lieu redevient calme), colibris. Virer à gauche. Revenir au croisement et prendre sur la droite. Attention par temps de pluie la petite descente est glissante et la lône peut inonder un peu le chemin. Continuer en suivant le chemin tout droit

(3) À la fourche, prendre le deuxième chemin à droite. Ce chemin découvre va longer une prairie sur votre droite. Au printemps vous pouvez y voir des orchidées donc **attention** où vous posez les pieds. Suivre la prairie en suivant le bois et en gardant une direction Sud.

(4) Prendre à droite puis à gauche à l'intersection suivante et continuer tout droit jusqu'à une seconde prairie.

Arrivé à la prairie, prenez le temps de profiter et d'observer les mares où vivent larves de libellules mais aussi grenouilles. Attention aux orchidées sur le trajet. Traverser la prairie en obliquant sur la droite pour arriver à un croisement. Filer tout droit jusqu'à la ferme du Loup.

(5) Profiter du calme du lieu avant de repartir tout droit pour arriver sur un chemin carrossable où vous irez vers la gauche. Continuer ensuite toujours tout droit en longeant les berges du Rhône sur votre droite. Après environ 1,6 km, tourner à gauche puis encore à gauche à l'intersection qui suit. Filer tout droit pour traverser une prairie.

(1) À sa sortie, tourner à droite et refaire le trajet de l'aller en sens inverse pour regagner le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Parking avec possibilité de pique-nique.

Deux restaurants.

A proximité

La ferme du Loup : bâtisse perdue au milieu de l'Île de la Table Ronde, auparavant appelée l'Île de Sénozan. Cette ruine restaurée qui fait front au Rhône depuis le début du 18e siècle, cette propriété de plaisance, cette ferme, cette guinguette a traversé le temps. Comme pour faire peau neuve, elle aussi changée de nom ! « Le domaine de Sénozan », « La ferme », « la grande ferme » et

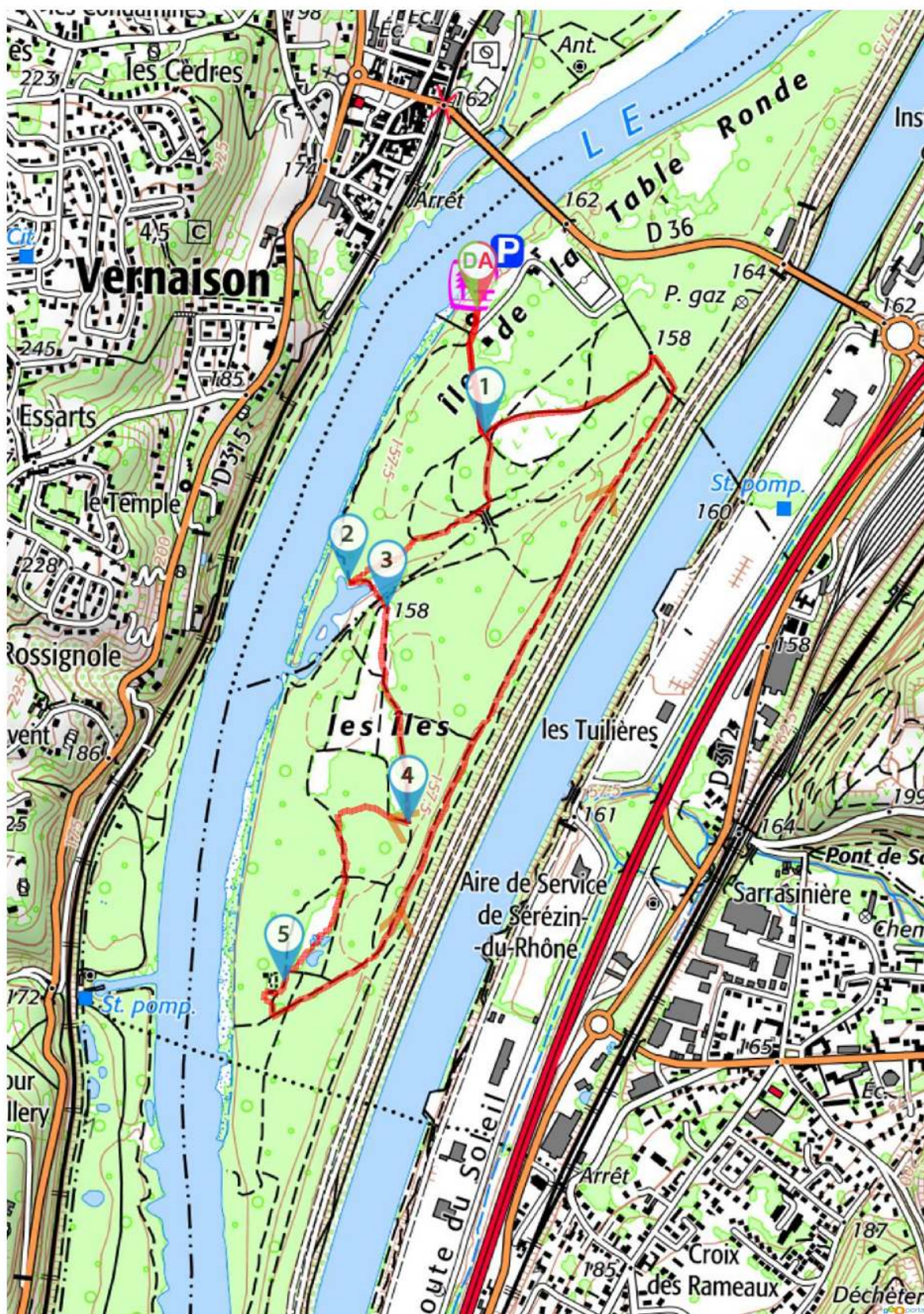
maintenant « la ferme au Loup » en mémoire d'une famille ayant occupée les lieux.

En 1963, marquée par le temps et les crues, comme celles de 1955 et 1957 particulièrement impressionnantes, cette ruine a été cédée par les propriétaires à la Compagnie Nationale du Rhône pour la réalisation du barrage de Pierre-Bénite.

En 2003, les élus du SMIRIL décident de faire revivre ces lieux chargés d'histoire, de gros travaux débutent ! Il ne s'agit pas de reconstruire, mais de consolider les ruines, de restaurer la glacière et le four à pain. Depuis c'est un passage obligé pour de très nombreux enfants venus découvrir les richesses de l'île !

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-ile-de-la-table-ronde-et-la-ferme-du-l/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 500m

©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

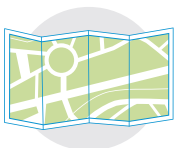
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



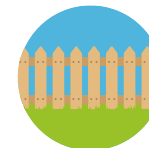
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



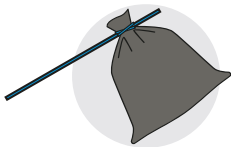
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.